



Canada Energy  
Regulator

Régie de l'énergie  
du Canada

# Rapport sur les résultats ministériels 2020–2021

**Régie de l'énergie du Canada**

La version originale a été signée par

---

Gitane De Silva  
Présidente-directrice générale  
Régie de l'énergie du Canada

La version originale a été signée par

---

L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député  
Ministre  
Ressources naturelles

Canada 

## AUTORISATION DE REPRODUCTION

Le contenu de la publication peut être reproduit à des fins personnelles, éducatives ou sans but lucratif, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de la Régie de l'énergie du Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que la Régie de l'énergie du Canada soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie produite en collaboration avec la Régie de l'énergie du Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, prière de faire parvenir un courriel à [info@rec-cer.gc.ca](mailto:info@rec-cer.gc.ca).

## PERMISSION TO REPRODUCE

Materials may be reproduced for personal, educational and/or non-profit activities, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the Canada Energy Regulator, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that the Canada Energy Regulator is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of the Canada Energy Regulator.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e- [info@cer-rec.gc.ca](mailto:info@cer-rec.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2021  
représentée par la Régie de l'énergie du Canada

N° de cat. : NE2-27F-PDF  
ISSN : 2563-3244

Le titre est publié séparément dans les deux langues officielles.

*Pour obtenir un exemplaire sur demande :*  
Bureau des publications  
Régie de l'énergie du Canada  
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210  
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Téléphone : 1-800-899-1265  
Télécopieur : 403-292-5503  
Courriel : [publications@cer-rec.gc.ca](mailto:publications@cer-rec.gc.ca)  
[www.rec-cer.gc.ca](http://www.rec-cer.gc.ca)

Imprimé au Canada

Veillez noter que le masculin, quand il est utilisé dans le présent document, est générique et englobe les femmes et les hommes. Aucune discrimination n'est voulue.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2021 as represented by the Canada Energy Regulator

Cat No: NE2-27E-PDF  
ISSN: 2563-3252

This title is published separately in both official languages.

*Copies are available on request from:*  
The Publications Office  
Régie de l'énergie du Canada  
Suite 210, 517 Tenth Avenue S.W.  
Calgary, Alberta, T2R 0A8

Phone: 1-800-899-1265  
Fax: 403-292-5503  
Courriel : [publications@rec-cer.gc.ca](mailto:publications@rec-cer.gc.ca)  
[www.rec-cer.gc.ca](http://www.rec-cer.gc.ca)

Printed in Canada

Please note the masculine gender, when used in this document, is generic and refers to both women and men. No discrimination is intended.

---

## Table des matières

Message de la présidente du conseil d'administration .....	1
Message de la présidente-directrice générale.....	3
Aperçu des résultats et contexte opérationnel .....	5
Résultats obtenus .....	11
Processus décisionnel .....	11
Surveillance de la sécurité et de l'environnement.....	15
Information sur l'énergie .....	20
Mobilisation.....	25
Services internes .....	29
Analyse des tendances au chapitre des dépenses et des ressources humaines	33
Dépenses réelles .....	33
Ressources humaines réelles.....	38
Dépenses par crédit.....	39
Dépenses et activités du gouvernement du Canada .....	39
États financiers et faits saillants des états financiers .....	39
Renseignements supplémentaires .....	41
Profil organisationnel .....	41
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	41
Cadre de présentation de rapports .....	41
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	42
Tableaux de renseignements supplémentaires .....	42
Dépenses fiscales fédérales.....	42
Coordonnées de l'organisation .....	43
Annexe – Définitions .....	45
Notes de fin de document .....	49



## Message de la présidente du conseil d'administration

La Régie de l'énergie du Canada a comme mandat de mettre en place un système de réglementation de l'énergie qui inspire confiance à la population canadienne. Elle y parvient grâce à de solides communications, la transparence, la collaboration et une mobilisation inclusive.

L'établissement de l'orientation stratégique de l'organisation est un élément central du rôle du conseil d'administration et je suis ravie qu'au cours de l'exercice 2020-2021, celui-ci ait mis en œuvre le premier plan stratégique de la Régie. Ce plan-ci a été élaboré en consultation avec la Commission, le Comité consultatif autochtone et diverses parties prenantes de la Régie.



Le plan trace une voie claire pour l'avenir de l'organisation. Il constitue une feuille de route qui précise ce que les Canadiens peuvent attendre de la Régie dans les prochaines années. Il présente des énoncés de vision et de mission audacieux, ainsi que les quatre priorités stratégiques qui visent à améliorer la façon dont l'organisation remplit son mandat. Ces quatre priorités stratégiques sont la confiance, la Réconciliation, la compétitivité et l'innovation en matière de données et de technologie numérique.

Le conseil d'administration est très fier de ce nouveau plan stratégique, car il place la Régie en bonne position pour jouer son rôle important au nom des Canadiens.

La Réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada est un élément central de la [Loi sur la Régie canadienne de l'énergie](#) (« LRCE »)<sup>i</sup>, et la Régie poursuit ses efforts pour respecter cet engagement. Pour la toute première fois, l'organisme de réglementation de l'énergie du Canada a mis sur pied un Comité consultatif autochtone afin d'accroître la participation des peuples autochtones à ses activités en rapport avec l'infrastructure qu'elle réglemente.

Constitué en août 2020, le Comité consultatif autochtone fait partie intégrante de la structure de gouvernance de la Régie. Il donne des conseils généraux et stratégiques directement au conseil d'administration sur l'établissement, par la Régie, de nouvelles relations avec les peuples autochtones du Canada. Les membres du Comité sont des leaders locaux, régionaux et nationaux et des porte-parole respectés de leurs communautés; ils possèdent une vaste expérience dans le secteur des ressources naturelles dont ils font profiter la Régie.

Je tiens à souhaiter personnellement la bienvenue à ses membres et à les remercier de leur engagement à l'égard de cette importante initiative. L'expérience s'est révélée des plus gratifiantes, car elle a permis la collaboration de tous les administrateurs.

Il est difficile de croire qu'en raison de la pandémie de COVID-19, le personnel de la Régie, les commissaires, les membres du Comité et les administrateurs ont travaillé de la maison pendant tout l'exercice 2020-2021. Durant cette période, nous avons vu comment la famille de la Régie a su relever ce défi et fait preuve de résilience et de détermination. L'organisation s'est adaptée et a rempli son mandat dans un esprit de collaboration. Elle a aussi trouvé de nouveaux moyens de rapprocher les membres de son personnel et de communiquer entre eux-mêmes, ainsi qu'avec les communautés autochtones et les parties prenantes.

Nous avons appris à composer avec les réunions, les séances de discussion ouverte et les audiences virtuelles. Nous continuons à poursuivre nos processus de surveillance et n'avons jamais fait de compromis en matière de sécurité publique et de protection de l'environnement. La pandémie n'a pas été facile, mais cette expérience a renforcé notre organisation.

En 2020-2021, la Régie a accueilli une nouvelle dirigeante dynamique : Gitane De Silva est devenue présidente-directrice générale de l'organisation. Sa passion et sa compréhension profonde des questions énergétiques ont eu une incidence instantanée sur toute l'organisation et les membres du conseil espèrent travailler avec elle pendant de nombreuses années.

Le conseil d'administration tient également à remercier Sandy Lapointe, qui a occupé le poste de présidente-directrice générale par intérim pendant les premiers mois de l'exercice et qui a dirigé l'organisation de façon experte pendant la première partie de la pandémie. De par sa riche expérience et son engagement, elle continue de transmettre un héritage durable à l'organisation.

L'exercice 2020-2021 a été une période de réalisations importantes et de défis pour la Régie. Nous avons beaucoup accompli et je tiens à remercier le personnel pour son travail tout au long de l'exercice. La grande force de l'organisation, c'est son effectif. Son professionnalisme, ses valeurs et sa passion font de la Régie un organisme de réglementation efficace et réceptif.

La version originale a été signée par

Cassie J. Doyle  
Présidente du conseil d'administration  
Régie de l'énergie du Canada

## Message de la présidente-directrice générale

J'ai eu l'immense privilège de devenir officiellement présidente-directrice générale de la Régie de l'énergie du Canada en août 2020, au cours d'une modeste cérémonie d'assermentation dans un parc, près du siège social de la Régie, à Calgary, en Alberta. L'événement revêtait pour moi une grande signification. En effet, l'Aîné Eldon Weasel Child, ancien chef de la Nation Siksika de la Confédération des Pieds-Noirs, m'a accueilli sur les terres visées par le Traité n° 7. Il est important de noter que la ville de Calgary est aussi la patrie de la Nation métisse de l'Alberta, région III.



La Régie de l'énergie du Canada s'emploie à assurer l'acheminement sûr et efficace de l'énergie par pipelines et lignes de transport d'électricité partout au pays. Elle se situe au carrefour de plusieurs enjeux importants pour notre pays, notamment la mise en valeur des ressources, les changements climatiques et la Réconciliation. Nous avons ainsi l'occasion de démontrer que la Régie peut concilier divers intérêts tout en contribuant à l'avancement de notre pays, en favorisant le bien-être social et économique des Canadiens et en protégeant l'environnement.

Bien que stimulante, l'année 2020-2021 a aussi été une année d'incertitude pour la Régie. Nous avons tous été touchés personnellement par la pandémie de COVID-19, qui a changé notre rapport au monde. Nos obligations à titre d'organisme de réglementation sont demeurées les mêmes, et nous nous sommes employés à réagir rapidement pour poursuivre, en toute sécurité, nos activités de surveillance réglementaire. Je tiens à remercier toute la famille de la Régie pour son appui incroyable et ses efforts soutenus au cours du dernier exercice. Notre personnel constitue notre plus grande force. C'est la clé de nos réussites.

Nous avons fait preuve d'agilité dans notre transition du travail au bureau au travail à la maison. Nous avons également modifié de nombreuses facettes de notre surveillance réglementaire, sans pour autant faire de compromis sur la sécurité.

La Régie a continué de surveiller les activités de construction et d'exploitation des pipelines, tout en gardant à l'esprit la sécurité et la santé publique qui sont au cœur de ses préoccupations. Par exemple, elle a eu recours à des solutions technologiques pour maintenir le contact, mener sa mobilisation et veiller à la surveillance. Le personnel a collaboré avec les comités consultatifs et de surveillance autochtone et d'autres organismes de réglementation pour créer de nouvelles façons de travailler en toute sécurité sur le terrain pendant la pandémie.

Au cours de l'exercice terminée, la Régie a réalisé des progrès considérables dans les dossiers du [projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain](#)<sup>ii</sup> et du [programme de remplacement de la canalisation 3](#)<sup>iii</sup>, en partenariat avec les comités consultatifs et de surveillance autochtone

respectifs. Ce travail façonne et oriente notre démarche plus large visant à intégrer les perspectives autochtones à nos activités de surveillance.

En novembre, nous étions heureux de voir des inspecteurs de la Régie et des surveillants autochtones réaliser une [50<sup>e</sup> activité conjointe de vérification de la conformité](#)<sup>iv</sup> pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et de son pipeline actuel. Il s'agit d'une collaboration novatrice qui permet aux inspecteurs de la Régie de se familiariser avec les valeurs des Autochtones et leur vision du monde à l'égard des risques, et aux surveillants autochtones d'apprendre le déroulement d'une inspection de la Régie.

Nous déplorons malheureusement plusieurs incidents graves en milieu de travail en 2020-2021 sur des sites réglementés par la Régie, dont un incident mortel relié à un projet de construction près d'Edmonton. Un incident est un incident de trop. Chaque jour, sur tous les chantiers, les gens ont le droit de se sentir en sécurité. La Régie et toutes les sociétés de son ressort sont déterminées à redoubler d'efforts pour assurer des milieux de travail sains et sécuritaires pour les Canadiens qui travaillent sur les sites réglementés par la Régie.

La publication par la Régie de son [rapport sur l'avenir énergétique 2020](#)<sup>v</sup> a eu un effet instantané sur le dialogue sur l'énergie au Canada. Le rapport présente deux scénarios comportant différents degrés de changements sur le plan technologique et dans les politiques gouvernementales, projetés jusqu'en 2050 et accompagnés d'un modèle de scénario de carboneutralité. Le rapport examine comment les nouvelles techniques et la politique climatique influenceront sur la consommation et la production d'énergie au Canada au cours des 30 prochaines années.

Je me suis engagée personnellement envers tous les employés de la Régie à offrir un milieu de travail où chacun se sent à sa place. Nous devons nous employer à faire en sorte que tous les Canadiens soient représentés à tous les échelons de la fonction publique. Afin d'accroître la confiance dans la Régie, nous avons continué, durant l'exercice 2020-2021, à prendre des mesures pour éliminer le racisme et les obstacles systémiques. La solidité de toute organisation dépend de la diversité des idées, des expériences et des perspectives. La diversité est un atout.

En sa qualité d'organisme de réglementation de l'énergie doté d'un effectif exemplaire en qui les Canadiens ont confiance, la Régie est résolue à assurer la sécurité et la durabilité de l'environnement, à travailler en partenariat avec les peuples autochtones et à améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. Encore une fois, j'aimerais remercier les membres du personnel de la Régie pour leur dévouement à servir le public en 2020-2021.

La version originale a été signée par

Gitane De Silva  
Présidente-directrice générale  
Régie de l'énergie du Canada

## Aperçu des résultats et contexte opérationnel



**Fonds utilisés :**  
99,83 M\$



**Nombre  
d'employés : 522**

La Régie a été établie à l'été 2019 et l'exercice 2020-2021 constituait son premier exercice complet. Au cours de cette période relativement courte, elle a posé ses fondations et a fait de grands progrès pour respecter la portée et l'intention de ses pouvoirs et responsabilités aux termes de la loi fondatrice de l'organisation, la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* (« LRCE »).

Bien que la pandémie ait éclipsé son premier exercice complet, la Régie a réalisé des progrès considérables dans l'avancement de son important travail en tant qu'organisme national de réglementation de l'énergie.

- **Plan stratégique**

L'une des plus importantes réalisations de la Régie en 2020-2021 a été de mettre la touche finale à un nouveau plan stratégique qui actualise sa mission et sa vision et qui définit quatre priorités stratégiques. Ce nouveau plan entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021.



La vision expose les idéaux quant au type d'organisme de réglementation que la Régie s'efforce d'être et renforce les engagements pris dans le préambule de la LRCE. La mission concorde avec le mandat de la Régie exposé dans cette même loi habilitante et met la sécurité au cœur du mandat de la Régie. Elle comporte l'engagement de l'organisation à respecter les droits des peuples autochtones du Canada et à poursuivre le travail d'information sur l'énergie.

Depuis quelques années, la Régie se donne des priorités vers lesquelles elle concentre stratégiquement les activités de ses programmes. Il s'agit de secteurs ciblés qui vont au-delà des résultats pour un programme ou une responsabilité essentielle en particulier. Ils

requièrent une attention et une direction qui s'étendent à la grandeur de l'organisation afin que les services offerts aux Canadiens évoluent de manière systématique.

Et le terme « secteur ciblé », qui était utilisé dans les plans stratégiques antérieurs, a été remplacé dans le nouveau plan de la Régie par « priorité stratégique ». Le nouveau plan de l'organisation comporte quatre priorités stratégiques : la confiance, la Réconciliation, la compétitivité et l'innovation en matière de données et de technologie numérique. Ces priorités stratégiques sont le fruit du travail exceptionnel accompli à ce jour dans les secteurs ciblés de la Régie.

Deux des secteurs ciblés en 2020-2021, la Réconciliation avec les peuples autochtones et la transformation des données, sont inclus dans le nouveau plan de la Régie à titre de priorités stratégiques. Le troisième secteur ciblé, le personnel et le soutien aux effectifs, a pris du galon dans le nouveau plan stratégique, puisqu'il fait désormais partie de l'énoncé de vision permanent de l'organisation. L'accent mis sur le personnel et le soutien aux effectifs continuera de représenter un élément de première importance pour la priorité stratégique de la confiance.

En effet, l'un des rôles essentiels du conseil d'administration consiste à donner une orientation stratégique à l'organisation. Maintenant que le conseil a établi le nouveau plan stratégique, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021, la PDG doit s'assurer de sa mise en œuvre au quotidien.

- **Mise sur pied d'un comité consultatif autochtone**

Le Comité consultatif autochtone de la Régie est un élément central de son engagement à faire progresser la Réconciliation avec les peuples autochtones. Le Comité a été créé en août de 2020 pour respecter une exigence législative qui prévoit l'instauration d'un tel comité pour accroître la participation des peuples autochtones à des activités en rapport avec l'infrastructure réglementée par la Régie.

Le Comité compte neuf membres, dont trois nommés par des organisations autochtones nationales représentatives, soit l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami. La composition du Comité reflète la diversité des communautés, des langues, des genres, des régions géographiques, des compétences et des expertises autochtones au Canada. Ses membres sont des leaders locaux, régionaux et nationaux et des porte-parole respectés de leur communauté et possèdent une vaste expérience dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

La mission première du Comité est de donner des conseils généraux et stratégiques directement au conseil d'administration sur le resserrement des liens entre la Régie et les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits.

Lors de ses premières réunions, le Comité a formulé des conseils judicieux à la Régie sur le nouveau plan stratégique, la priorité stratégique de la Réconciliation et le travail en cours de l'organisation sur sa démarche de consultation de la Couronne.

Pour la suite des choses, la Régie sollicitera l'avis du Comité sur les approches à privilégier pour faire participer les peuples autochtones à ses activités de surveillance réglementaire et sur la mise en œuvre de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)<sup>vi</sup>.

Ces conseils se traduiront par des changements importants dans le mode de travail de la Régie, notamment en ce qui concerne sa surveillance du secteur qu'elle réglemente.

- **Sûreté des pipelines**

La *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* stipule que la priorité absolue de la Régie doit être la sécurité. On y indique que les pipelines, les lignes de transport d'électricité et les projets d'énergie renouvelable extracôtière doivent être construits et exploités de manière sûre et sécuritaire, sans poser de danger aux personnes, aux biens ou à l'environnement, et que la cessation de leur exploitation doit se dérouler de la même façon. C'est ce sur quoi la Régie s'est concentrée en 2020-2021, et c'est ce qu'elle continuera de faire.

La Régie a consacré des ressources et des efforts considérables à la surveillance de la construction du projet de Trans Mountain, notamment au respect des conditions imposées à la société et à des inspections

### **Comités consultatifs et de surveillance autochtone et surveillants autochtones**

La Régie reconnaît l'importance cruciale d'apprendre et de tirer parti de l'expertise autochtone sur l'utilisation des terres à des fins traditionnelles, les lieux sacrés et les connaissances historiques dans sa surveillance de la sécurité et de l'environnement au titre de la réglementation.

En 2016, le gouvernement du Canada a annoncé la formation de comités consultatifs et de surveillance autochtone pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et le programme de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge. Ces comités regroupent des représentants autochtones et leurs homologues du gouvernement du Canada et conseillent le gouvernement et les organismes de réglementation et surveillent la construction et l'exploitation des projets.

Dans leur rôle de surveillance stratégique, les comités sont associés à des sous-comités de surveillance. Guidés par leur comité, des surveillants autochtones des sous-comités se joignent aux inspecteurs de la Régie sur le terrain avant, pendant et après les inspections, ce qui renforce l'expertise de l'équipe.

Les surveillants autochtones aident à définir la portée des inspections, accompagnent les inspecteurs sur le terrain et fournissent des observations qui sont intégrées au rapport d'inspection de la Régie.

La participation des surveillants autochtones améliore la capacité du personnel de la Régie de mieux connaître et comprendre une vision différente du monde tenant compte des cultures ancestrales, et d'acquérir une expertise particulière en matière d'utilisation des terres à des fins traditionnelles, de lieux sacrés et de connaissances historiques.

À ce jour, les surveillants autochtones ont participé à plus de 114 inspections conjointes avec le personnel de la Régie, renforçant ainsi notre surveillance de la sécurité et de l'environnement afin de prévenir les dommages, aidant à protéger les intérêts des Autochtones et favorisant l'établissement de relations.

sur le terrain menées avec des surveillants autochtones. Son travail avec les comités consultatifs et de surveillance autochtones du projet de Trans Mountain et de la canalisation 3 d'Enbridge a également façonné la démarche de la Régie pour intégrer les perspectives autochtones à ses activités de surveillance.

## **Contexte opérationnel**

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions continues partout dans le monde pendant tout l'exercice 2020-2021. Pour la Régie, ces répercussions ont fait en sorte que son personnel servait le public chaque jour à partir de près de 500 emplacements différents au Canada, soit une table de cuisine, un bureau de fortune ou sur le terrain, avec des protocoles et de l'équipement de sécurité supplémentaires.

Chaque jour, le personnel de la Régie a fait son travail : les inspections ont été menées; la réglementation a été appliquée; la mobilisation des peuples autochtones et des parties prenantes s'est poursuivie; et les tendances énergétiques ont été compilées, analysées et rendues publiques.

L'infrastructure énergétique sous réglementation de la Régie a continué de faire l'objet d'une surveillance en 2020-2021, qui a adapté la façon dont elle mène ses activités de vérification de la conformité, comme ses inspections, afin d'assurer la santé et la sécurité de son personnel, des employés des sociétés réglementées et de quiconque avec qui elle travaille en étroite collaboration.

Puisque la Régie a jugé que la COVID-19 constituait un danger que les sociétés devaient reconnaître et gérer, elle s'est employée à s'assurer que les sociétés prennent toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs travailleurs des effets de la pandémie.

Plus important encore, la Régie a fait son travail et modifié des processus sans compromettre les activités de surveillance, notamment de la sécurité et de l'environnement.

La Commission de la Régie de l'énergie du Canada a dû modifier plusieurs de ses processus décisionnels pour remplacer ses audiences en personne par d'autres formules, comme des audiences sur pièces ou virtuelles, afin de permettre aux participants de respecter pleinement les mesures de santé publique. Les processus révisés et souples ont permis à la Commission de fonctionner de manière équitable, efficace, transparente et accessible, tout en se conformant au principe de la publicité des débats. La Commission a ainsi pu continuer à rendre des décisions dans des délais raisonnables sans compromettre la sécurité des personnes qui ont pris part à ses instances et qui s'y sont fiées.

Grâce à un travail d'équipe colossal et à une solide planification de la continuité des activités, la Régie a poursuivi son travail sans interruption tout au long de l'exercice.

En rétrospective, les employés de la Régie ont beaucoup appris sur leur capacité de mettre à profit leurs forces individuelles et collectives pour adapter le fonctionnement de l'organisation et servir les Canadiens efficacement. La Régie ignore toujours à quoi ressemblera son milieu de travail après la pandémie, mais son équipe sait qu'elle continuera à se consacrer à la sécurité et au bien-être de son personnel, des communautés autochtones, de la population et des sociétés qu'elle régleme.

Pour un complément d'information sur les plans, les priorités et les résultats de la Régie, veuillez consulter la section [Résultats obtenus](#) du présent rapport.



## Résultats obtenus

### Processus décisionnel

**Description** – Rendre des décisions ou formuler des recommandations à l’intention de la gouverneure en conseil à l’égard de demandes, ce qui comprend la réalisation d’évaluations d’impact, au moyen de processus justes, transparents, rapides et accessibles. Les demandes concernent les pipelines et les installations connexes, les lignes internationales de transport d’électricité, l’énergie renouvelable extracôtière, les droits et tarifs, la résolution des différends concernant l’indemnisation, les exportations et les importations d’énergie, l’exploration pétrolière et gazière et le forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.

### Résultats

La Régie régleme les infrastructures énergétiques de ressort fédéral pendant tout leur cycle de vie. À l’étape de la conception et de l’évaluation d’un projet, elle examine les conditions possibles et impose celles qu’elle juge nécessaires. Les sociétés doivent lui démontrer qu’elles remplissent les conditions fixées lors du processus d’examen et prennent toutes les mesures possibles pour prévoir, prévenir et atténuer les éventuels dommages associés à leurs activités. Quand une installation atteint la fin de sa vie utile, la Régie évalue la demande de cessation d’exploitation pour s’assurer que l’opération se fera de façon sécuritaire et responsable sur le plan environnemental.

La LRCE expose la façon dont les projets liés aux ressources sont examinés par la Régie et ses obligations en matière de planification et de mobilisation précoces pendant l’examen des projets, de mobilisation des Autochtones et d’intégration des connaissances et des droits autochtones, ainsi que de l’accroissement des possibilités de participation du public.

La promotion de la compétitivité du Canada sur la scène mondiale est au cœur du mandat de la Régie. Elle est déterminée à rendre des décisions prévisibles et dans le respect des délais qui rassurent les investisseurs et les parties prenantes, favorisent

#### Commission de la Régie de l’énergie du Canada

L’un des éléments centraux de la structure de gouvernance moderne de la Régie est la création d’une commission indépendante chargée de rendre des décisions sur les projets énergétiques.

La Commission est une partie intégrante de la Régie et malgré son indépendance relativement à ses fonctions quasi judiciaires, elle contribue à la réalisation efficace de la mission générale de l’organisme et de son cadre ministériel des résultats, plus particulièrement sur le plan des responsabilités essentielles qui ont trait aux décisions sur les projets énergétiques et à la surveillance de la sécurité ou de l’environnement.

Pour un complément d’information sur les décisions et les recommandations de la Régie à l’intention de la gouverneure en conseil, veuillez consulter le [Rapport annuel 2020-2021 de la Commission de la Régie](#).

l'innovation et permettent la réalisation de projets judicieux qui génèrent des emplois pour les Canadiens.

- **Processus de consultation de la Couronne**

Les consultations de la Régie se déroulent d'une manière qui respecte entièrement les obligations du Canada établies dans la *Loi constitutionnelle de 1982* et les engagements du gouvernement de faire progresser la Réconciliation avec les peuples autochtones. Nous entreprenons et coordonnons la consultation de la Couronne fédérale dans le but de remplir l'obligation de celle-ci de consulter et, s'il y a lieu, de prendre des mesures d'adaptation pour les peuples autochtones et de favoriser un dialogue constructif.

Les nouvelles responsabilités de la Régie en la matière sont intégrées aux examens des projets visant de nouvelles installations, soit des pipelines, des lignes de transport d'électricité ou des sources d'énergie renouvelable extracôtière, ainsi qu'aux activités qu'elle réglemente tout au long du cycle de vie de l'infrastructure énergétique. Ces responsabilités contribuent à soutenir ces examens. L'obligation de consulter et, le cas échéant, de prendre des mesures d'adaptation, intervient quand il y a possibilité d'incidences sur les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones ou qu'une décision rendue par le gouvernement nuise à l'exercice de ces droits.

La Régie adapte les activités de [consultation de la Couronne](#)<sup>vii</sup> fédérale en fonction de l'envergure d'un projet et de ses effets éventuels, ainsi que des besoins des peuples autochtones susceptibles d'être touchés. Les audiences de la Régie sont un élément clé de l'approche et des activités de consultation de la Couronne menées par la Régie. Dans le cas des projets pour lesquels la Commission est le décideur ultime, la Régie entend s'acquitter de l'obligation de consulter de la Couronne dans le cadre de son processus de réglementation. La Commission possède l'expertise technique pour remplir son mandat à l'égard de l'examen et du traitement des effets d'un projet, dont ceux qui touchent les droits et les intérêts des peuples autochtones. Dans le cas des projets pour lesquels le gouverneur en conseil est le décideur final, la Régie s'acquittera de l'obligation de consulter de la Couronne par l'entremise de son processus d'audience. À titre de coordonnateur de la consultation de la Couronne, la Régie travaillera aussi, au besoin, avec des ministères fédéraux pour déterminer comment les questions ou préoccupations soulevées par les peuples autochtones qui peuvent toucher d'autres domaines de responsabilité fédérale peuvent être résolues.

En 2020-2021, la Régie a mené des activités de consultation de la Couronne en ayant comme principe directeur de faire progresser la Réconciliation avec les peuples autochtones. Son équipe a ainsi mis l'accent sur des échanges avec les peuples autochtones qui sont collaboratifs, ont lieu en amont et sont fondés sur la reconnaissance des droits et la transparence accrue du processus de consultation de la Couronne. L'équipe de consultation de la Couronne de la Régie a consulté des communautés autochtones relativement à plusieurs demandes en 2020-2021, notamment :

- la demande d'ITC visant à modifier la disposition de temporisation du certificat de la [ligne internationale de transport d'électricité d'ITC Lake Erie](#)<sup>viii</sup>,
- la demande relative au réseau de NGTL de TC Énergie visant le [projet parcours ouest en 2023](#)<sup>ix</sup>,
- la demande de [modification du tracé de recharge ouest](#)<sup>x</sup> de Trans Mountain.

À la fin de l'exercice, ces processus d'examen et les activités de la Couronne correspondantes étaient toujours en cours. Chaque fois que la Régie est appelée à jouer un rôle dans la consultation de la Couronne, elle recherche des occasions d'améliorer sa démarche, de tendre l'oreille aux peuples autochtones et d'apprendre d'eux.

- **Améliorations apportées au programme d'aide financière aux participants**

La Régie administre un [programme d'aide financière aux participants](#)<sup>xi</sup> visant à faciliter la participation du public, notamment celle des peuples autochtones du Canada et des organisations autochtones, aux audiences publiques ainsi qu'aux étapes qui les précèdent.

En 2020-2021, une lacune a été relevée dans le programme. En effet, la Régie n'a pas été en mesure de fournir une aide financière aux participants pour les audiences qu'elle dirigeait sur des projets non désignés menés aux termes de la [Loi sur les opérations pétrolières](#)<sup>xii</sup> et de la [Loi sur les opérations pétrolières](#)<sup>xiii</sup> des Territoires du Nord-Ouest. La situation pourrait entraîner un risque d'ordre juridique si la Régie ne s'acquitte pas de l'obligation de consulter.

Le personnel de la Régie, en concertation avec des collègues de plusieurs ministères fédéraux, a étudié la lacune, envisagé des options et obtenu l'appui de l'ensemble du gouvernement pour modifier les conditions du Programme d'aide financière aux participants afin de permettre à la Régie d'accorder une aide financière aux groupes autochtones pour de telles audiences. La Régie offrit de l'aide financière aux groupes autochtones pour deux demandes de projet en 2021-2022; Projet de sécurité énergétique des Inuvialuit<sup>xiv</sup> et le Projet d'installation de gestion des déchets à Norman Wells<sup>xv</sup>.

- **Pipelines orphelins**

La LRCE comporte des dispositions relatives aux pipelines orphelins lorsqu'une société pipelinère titulaire d'un certificat est inconnue, insolvable, dissoute ou introuvable. La Régie a nommé un responsable désigné pour ces pipelines et peut maintenant prendre les mesures nécessaires pour que cesse l'exploitation de ceux-ci, au besoin.

## Analyse comparative entre les sexes plus

La LRCE renferme des exigences concernant l'analyse comparative entre les sexes plus (« ACS Plus »), qui doivent être prises en compte dans ses évaluations. L'alinéa 183.2c) de la loi

expose les éléments dont la Commission doit tenir compte dans ses recommandations au ministre.

La Régie a publié des lignes directrices sur le dépôt qui traitaient des exigences relatives à l'ACS Plus, et son personnel a commencé à examiner les demandes conformément à ces lignes directrices. Ces mesures appuient le [mandat du ministre<sup>xvi</sup>](#) dans l'application de l'ACS Plus dans sa prise de décisions. La Régie a continué de former son personnel en la matière pour s'assurer que des personnes compétentes réalisent ces analyses.

Au cours de l'exercice 2020-2021, toutes les demandes visant des projets concrets ont été évaluées en fonction des nouvelles lignes directrices.

## Expérimentation

La Régie a poursuivi son partenariat avec [Code for Canada<sup>xvii</sup>](#), un organisme à but non lucratif, afin de moderniser son système public de documents de réglementation, REGDOCS. L'équipe a apporté des changements progressifs à la facture de celui-ci, dont des textes descriptifs et un meilleur accès aux documents, afin de mieux harmoniser le dépôt avec les principes de la boîte à outils sur l'expérience Web du gouvernement du Canada en matière d'accessibilité, de convivialité et d'interopérabilité.

La Régie s'affaire aussi à définir des paramètres analytiques pour comprendre les variables qui influent sur les délais de traitement des demandes. À l'été 2020, elle s'est associée à l'Université de la Colombie-Britannique pour produire deux prototypes de métabalisage des documents de réglementation précieux, dont un ensemble de données sur les installations et les demandes de courts pipelines, ainsi que des métadonnées tirées des lettres de commentaires, dont les principaux sujets et expressions de sentiments, ce qui peut améliorer sa compréhension en vue d'activités de mobilisation futures. Ces travaux ont débouché sur des initiatives plus vastes de métabalisage dans REGDOCS afin d'améliorer la capacité de recherche et la convivialité des documents de données historiques à la Régie.

## Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2019–2020	Résultats réels 2020–2021
Les processus décisionnels sont justes.	Pourcentage des décisions arbitrales infirmées lors d'un appel judiciaire fondé sur l'équité procédurale	Exactement 0 %	Mars 2021	0 %	0 %	0 %

Les processus décisionnels sont rapides.	Pourcentage des décisions arbitrales et des recommandations respectant les délais prescrits par la loi et les normes de service	Exactement 100 %	Mars 2021	100 %	100 %	97 %
Les processus décisionnels sont transparents.	Pourcentage des participants sondés qui affirment que les processus décisionnels sont transparents	Au moins 75 %	Mars 2021	73 %	79 %	80 %
Les processus décisionnels sont accessibles.	Pourcentage des prestataires du programme d'aide financière sondés qui affirment que les fonds reçus leur ont permis de participer au processus décisionnel	Au moins 90 %	Mars 2021	100 %	100 %	100 %

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorizations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
19 870 310	19 870 310	22 100 126	20 864 381	994 071

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2020-2021
108,2	129,43	21,23

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans l'[InfoBase du GC<sup>xviii</sup>](#).

### Surveillance de la sécurité et de l'environnement

**Description** – Fixer des attentes réglementaires pour les sociétés réglementées et veiller à l'exécution pendant tout le cycle de vie des installations, ce qui comprend toutes les activités

liées à l'énergie (construction, exploitation, cessation d'exploitation). Les activités concernent des pipelines et des installations connexes, des lignes internationales de transport d'électricité, l'énergie renouvelable extracôtière, les droits et tarifs, les exportations et les importations d'énergie, l'exploration pétrolière et gazière et le forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.

## Résultats

La prévention des dommages est la pierre angulaire de la Régie pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement. L'objectif de la Régie consiste à éliminer complètement les incidents causant des préjudices aux personnes ou à l'environnement sur les quelque 73 000 km de réseau qu'elle réglemente. Elle a recours à une approche fondée sur le risque pour planifier et mener ses activités de vérification de la conformité. Lorsque les activités des sociétés réglementées sont susceptibles de causer des préjudices importants aux personnes ou à l'environnement, la Régie renforce sa surveillance au moyen d'activités de mobilisation, des inspections, des enquêtes, des audits et des mesures d'exécution, au besoin.

Pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle de la surveillance de la sécurité et de l'environnement en 2020-21, la Régie s'est engagée à renforcer la surveillance des grands projets de construction en veillant au respect de la réglementation et en mettant davantage l'accent sur le recours à des surveillants autochtones et les perspectives autochtones par l'entremise des comités consultatifs et de surveillance autochtone. Ceux-ci réunissent des représentants autochtones et des homologues du gouvernement du Canada qui conseillent le gouvernement et des organismes de réglementation et surveillent la construction et l'exploitation des projets.

En outre, la Régie s'est engagée à lancer de nouvelles initiatives sur les données dans le cadre de sa responsabilité essentielle de surveillance de la sécurité et de l'environnement, afin

### Activités de vérification de la conformité

En 2020-2021, la Régie a mené 215 activités de vérification de la conformité, dont les suivantes :

- 86 inspections
- 11 exercices d'intervention d'urgence
- 6 rapports d'audit des systèmes de gestion
- 9 réunions d'examen préalable de la conformité
- 44 réunions d'évaluation de la mise en œuvre
- 55 réunions d'échange d'information
- 4 examens des manuels

Dans l'ensemble, il y a eu environ 35 activités de vérification de la conformité de moins en 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

de promouvoir une résolution proactive des problèmes de sécurité et de fournir à la population de meilleurs outils d'information sur le Web.

- **Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain**

En 2020-2021, [Trans Mountain a poursuivi les travaux de construction de son projet d'agrandissement](#)<sup>xix</sup>.

Comme prévu, tout au long de l'exercice, la Régie s'est employée à tenir la société responsable et à veiller au respect de ses exigences et des engagements pris par des activités de vérification de la conformité. Elle s'est également assuré que Trans Mountain respecte les 156 conditions assorties à l'approbation du projet. Les efforts de la Régie ont été guidés par sa participation au comité consultatif et de surveillance autochtone pour le projet et ont été menés en collaboration avec des surveillants autochtones.

Au cours de l'exercice, la Régie a mené plus de 50 activités de vérification de la conformité pour le projet portant sur l'intégrité des pipelines, la sécurité, la protection de l'environnement, la prévention des dommages et la gestion des situations d'urgence. Les activités comprenaient 32 inspections, 2 exercices de gestion des situations d'urgence et 20 réunions sur la conformité.

Malheureusement, un travailleur contractuel a subi des blessures mortelles en octobre 2020 sur un chantier de construction du projet à Edmonton, en Alberta. En décembre, un autre travailleur contractuel été grièvement blessé sur un chantier de construction du projet, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Des inspecteurs de la Régie ont été dépêchés sur les lieux pour superviser les enquêtes de la société et assurer la surveillance réglementaire des deux chantiers.

Un ordre d'inspecteur a été délivré pendant la surveillance des accidents mortels de la Régie, qui portait principalement sur l'utilisation de coffrages de

### Évaluation de l'état de préparation de Trans Mountain en cas d'incendie

La Régie exige des sociétés qu'elles soient toujours prêtes à intervenir en cas d'urgences.

En 2019, la Régie a ordonné à Trans Mountain d'améliorer sa préparation en cas d'incendie. Cette directive l'obligeait à réduire son objectif d'intervention de six heures à quatre heures, comme cela était prévu à l'origine, et d'ajouter des exercices imprévus réguliers à son programme de gestion des situations d'urgence. La Régie s'est également engagée à vérifier l'état de préparation de Trans Mountain en cas d'incendie une fois que ces changements auraient été faits.

En mars 2021, la Régie a mené son tout premier exercice non annoncé pour évaluer l'état de préparation d'une société de son ressort en cas d'urgence.

À cette occasion, des inspecteurs de la Régie et un surveillant autochtone sont arrivés sans avertissement aux installations de Trans Mountain à Burnaby. Elle a ordonné à la société de simuler une intervention en cas d'incendie dans un réservoir de pétrole brut en surface. La société devait démontrer qu'elle pouvait avoir le personnel et l'équipement nécessaires sur les lieux et commencer à éteindre l'incendie en moins de quatre heures de manière à disposer d'assez de temps pour maîtriser un éventuel débordement du réservoir.

Au cours de cet exercice, Trans Mountain a démontré qu'elle était en mesure d'intervenir en 2,5 heures dans le scénario envisagé à ses installations de Burnaby, ce qui est bien en deçà de l'objectif de quatre heures.

tranchée ainsi que sur la compétence et la formation des inspecteurs de la société. À la lumière de ces incidents, Trans Mountain a interrompu de son propre chef la construction du pipeline à la mi-décembre 2020. Celle-ci a repris en mi-janvier 2021.

Trans Mountain a par la suite présenté ses analyses des causes fondamentales des incidents, qui comprenaient notamment des problèmes découlant d'une supervision et d'une surveillance inadéquates des activités sur le terrain, d'un recensement inadéquat des dangers, de processus d'appréciation des risques et de communication en matière de sécurité et d'une évaluation inefficaces des programmes de formation et des compétences des superviseurs.

Par la suite, les activités de surveillance de la sécurité de la Régie se sont concentrées sur les activités de construction à risque élevé ainsi que sur la surveillance et la supervision des entrepreneurs de Trans Mountain. D'autres mesures d'exécution comme des sanctions administratives pécuniaires sont actuellement à l'étude.

- **Projet de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge**

Le [programme de remplacement de la canalisation 3](#)<sup>xx</sup> a été en grande partie achevé au cours de l'exercice 2020-2021. Par conséquent, la surveillance de la conformité de la Régie a surtout été axée sur les activités postérieures à la construction. Des activités de vérification de la conformité ont été réalisées sur le terrain avec des surveillants autochtones, guidées en partie par la rétroaction du comité consultatif et de surveillance autochtone de ce projet.

- **Surveillance du projet Keystone XL par la Régie**

Les [travaux de construction du pipeline Keystone XL](#)<sup>xxi</sup> se sont déroulés vers la fin de 2020 et, durant cette période, la Régie a mené des activités de vérification de la conformité avec le concours de surveillants autochtones. En janvier 2021, le gouvernement fédéral américain a annulé le permis présidentiel relatif au projet. Par la suite, TC Énergie a réduit progressivement ses travaux de construction au Canada pour suspendre officiellement ceux-ci en mai 2021. La Régie a tout de même poursuivi ses activités de surveillance réglementaire.

- **NGTL 2021**

Les travaux de construction du [projet d'agrandissement du réseau de NOVA Gas Transmission Ltd. en 2021](#)<sup>xxii</sup> ont commencé au début de 2021. À ce moment, la Régie a instauré un processus pour assurer la participation de surveillants autochtones aux activités de surveillance réglementaire pour le projet.

## Analyse comparative entre les sexes plus

Pour ses projets d'élaboration de règlements, la Régie fait une ACS Plus, conformément à la *Directive du Cabinet sur la réglementation*. La Régie continue de renforcer son cadre

de réglementation en évaluant l'incidence que la réglementation proposée pourrait avoir sur les Canadiens appartenant à des groupes identifiables. Durant l'exercice, elle a peaufiné ses méthodes relatives à l'ACS Plus pour évaluer des changements au cadre de réglementation en mettant au point un modèle et des instructions de travail pour intégrer l'ACS Plus à l'élaboration de règlements. La Régie se servira de ce modèle dans les examens réglementaires prévus en 2021-2022.

## Expérimentation

Au fil des ans, la Régie a reçu de nombreuses évaluations environnementales et socioéconomiques des sociétés qu'elle réglemente et a ainsi accumulé une grande quantité de données brutes qui peuvent être utilisées par des chercheurs, des scientifiques et des universitaires d'une grande variété de domaines.

En 2020-2021, la Régie a créé une toute nouvelle base de données sur les collectivités, l'environnement et l'économie à partir des évaluations environnementales et socioéconomiques qu'elle a reçues de 2003 à 2019. Appelée CIBER (« contenus et information biophysiques, économique et régionaux »), cette base de données appuie notre mission consistant à fournir des informations pertinentes sur l'énergie, et s'inscrit dans nos priorités stratégiques qui visent à renforcer le lien de confiance et à favoriser une culture axée sur les données et l'innovation numérique. La nouvelle interface devrait être lancée au cours de l'exercice 2021-2022.

La Régie a aussi commencé à travailler sur une base de données qui renfermera les données environnementales tirées des rapports de surveillance post-construction. Une fois au point, elle révélera les tendances relatives aux problèmes liés à la post-construction en ce qui a trait à l'utilisation des terres et aux composantes écologiques, et procurera une interface visuelle pour les interactions de données. Le projet permettra à la Régie d'étudier les problèmes et les tendances environnementales non résolus après la construction d'un pipeline, ce qui guidera les améliorations à apporter à l'avenir à la collecte de données et à la vérification de la conformité.

## Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2019–2020	Résultats réels 2020–2021
Les blessures aux personnes et les dommages à l'environnement	Nombre de blessures graves et de décès touchant des infrastructures réglementées	Exactement 0	Mars 2021	13	8 <sup>1</sup>	12

<sup>1</sup> Changés à 8 après la fin de l'exercice 2019-2020. Dans le cadre des procédés courants de déclaration et d'évaluation, les sociétés et la Régie valident les renseignements déclarés, ce qui peut entraîner de légères variations dans les résultats trimestriels et annuels.

tout au long du cycle de vie des activités liées à l'énergie sont prévenus.	Nombre d'incidents touchant des infrastructures réglementées qui causent des préjudices à l'environnement	Exactement 0	Mars 2021	13	2	6
	Pourcentage des activités non autorisées touchant des infrastructures réglementées impliquant des récidivistes	Au plus 15 %	Mars 2021	18 %	12 %	10 %

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020–2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
17 875 000	17 875 000	29 060 400	23 152 134	5 277 134

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2020-2021
114,0	142,46	28,46

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans l'[InfoBase du GC<sup>xxiii</sup>](#).

### Information sur l'énergie

**Description** – Recueillir, surveiller, analyser et publier des renseignements sur les marchés et la demande énergétiques, les sources d'énergie, la sécurité et la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.

## Résultats

Le rythme croissant des changements sur les marchés énergétiques canadien et mondial, et dans les politiques climatiques, indique que le besoin d'analyses à jour sur les tendances en matière d'énergie est plus grand que jamais. La Régie joue un rôle primordial dans la diffusion d'une information objective et neutre aux Canadiens et se situe à l'avant-garde en matière de surveillance et d'analyse des marchés de l'énergie. Dans le cadre de son travail, son personnel contribue aux audiences réglementaires sur les projets pipeliniers au Canada, présente des analyses sur l'élaboration de politiques majeures, fait des projections modélisées de l'offre et de la demande en énergie au Canada et publie à l'intention des Canadiens des rapports et des tableaux de bord qui les aident à faire des choix éclairés en matière d'énergie.

### • Enrichissement du dialogue sur l'énergie au Canada

L'accès à de l'information et à des données pertinentes, exactes et actuelles sur l'énergie permet aux Canadiens d'effectuer leurs propres recherches, de prendre des décisions et de comprendre le paysage énergétique qui les entoure. En améliorant les connaissances sur l'énergie, la Régie soutient la compétitivité du Canada sur les marchés de l'énergie à l'échelle mondiale.

À cette fin, elle a publié plusieurs ouvrages d'analyse très recherchés sur l'énergie en 2020-2021 :

- [Composition des factures d'électricité des résidences au Canada](#). Le [rapport<sup>xxiv</sup>](#), publié en juillet 2020, analyse la production, la consommation et les coûts de l'électricité. On y trouve des renseignements sur la production et la consommation d'électricité des provinces et des territoires, ainsi que de l'information sur les fournisseurs d'électricité et les frais d'énergie dans chacun d'eux. Le rapport propose aussi un tableau interactif qui permet aux utilisateurs de calculer le coût des appareils ménagers et électroniques en fonction de la consommation d'énergie et de la province et du territoire de résidence.
- Le rapport [Avenir énergétique 2020<sup>xxv</sup>](#), publié en novembre 2020, présente les perspectives à long terme de la Régie en matière d'offre et de demande d'énergie au Canada. On y introduit un nouveau scénario qui explore la transition énergétique du pays et examine les possibilités et les défis pour celui-ci relativement à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.
- [L'énergie renouvelable au Canada<sup>xxvi</sup>](#). Publié en mars 2021, ce rapport donne un aperçu de la production et de la capacité de production d'électricité. On y trouve des

#### Les produits d'information sur l'énergie de la Régie en 2020-2021 comprenaient ce qui suit :

- 60 nouveaux produits d'information sur l'énergie mis en ligne;
- 14 rapports et 46 articles *Aperçu du marché*;
- Plus de 1,1 million d'accès aux pages Web d'information sur l'énergie;
- 208 réponses à des demandes de renseignements;
- 113 activités de collaboration avec des parties prenantes du secteur de l'énergie;
- 119 utilisations de l'information sur l'énergie et les pipelines de la Régie dans de grandes publications en ligne.

- perspectives à court terme sur les changements de capacité au Canada et on y illustre la voie à suivre pour la décarbonisation des réseaux électriques au pays.
- [Profils énergétiques des provinces et territoires<sup>xxvii</sup>](#). Ces profils ont été produits en 2020-2021 et publiés en avril 2021. Ils procurent un aperçu de la production, du transport et du commerce de l'énergie, ainsi que de la consommation et des émissions de GES. Le rapport regroupe toutes les sources d'énergie, du pétrole brut et des produits raffinés au gaz naturel et au GNL, en passant par l'uranium et les énergies renouvelables. La version de cette année affiche une présentation rajeunie, une plus grande convivialité et un contenu plus étoffé. Les provinces et les territoires ont participé au processus de révision.

L'accueil qu'ont reçu les rapports d'information sur l'énergie de la Régie démontre leur pertinence pour les Canadiens et suscite un dialogue considérable dans les médias et les médias sociaux ainsi qu'auprès des experts en énergie. De tous les produits d'information sur l'énergie, ce sont les *Profils énergétiques des provinces et territoires* qui ont été les plus consultés sur le Web. Dans les 24 heures qui ont suivi la publication du rapport *Avenir énergétique du Canada en 2020*, plus de 770 messages ont été publiés dans les réseaux sociaux et 450 articles et reportages ont mentionné le rapport. Le rapport *L'électricité renouvelable au Canada* a été mentionné par plus de 250 plateformes d'information, qui rassemblent un auditoire total de 240 millions de personnes.

- **Fourniture de données sur l'infrastructure réglementée par la Régie**

Pour que les Canadiens aient confiance dans la Régie et les installations qu'elle réglemente, ils doivent avoir accès à des données exactes et complètes sur ces installations. La Régie investit dans la compilation et la publication de la plus grande quantité de données possible sur le rendement en matière de sécurité et d'environnement ainsi que de facteurs économiques des pipelines et des lignes de transport d'électricité de son ressort. Nous publions les données dans divers formats pour rejoindre un large public au Canada, que ce soit des fichiers de données ouvertes ou des visualisations interactives.

Au cœur de cet effort se trouve le portail Web des [profils pipeliniers<sup>xxviii</sup>](#), un guichet unique où on trouve des renseignements détaillés et des données régulièrement mises à jour sur les principaux oléoducs et gazoducs au Canada relevant de la Régie. Plusieurs nouveaux ensembles de données et visualisations, notamment sur les incidents pipeliniers et les conditions assorties aux projets pipeliniers, ont été ajoutés au portail. Ces nouvelles sections comprennent des cartes interactives, des statistiques sommaires et des tendances, ainsi qu'une nouvelle fonctionnalité permettant de localiser les incidents à proximité de son domicile.

La Régie a également développé son [Tableau de bord des lignes internationales de transport d'électricité<sup>xxix</sup>](#) qui, pour la première fois, fournit un ensemble de données détaillées sur toutes

les lignes de transport d'électricité qui franchissent la frontière canado-américaine. Ces données sont accessibles au moyen d'une carte interactive.

- **Élargissement du champ d'action de la Régie**

Les décideurs, les organismes de réglementation et les parties prenantes ont besoin d'information de grande qualité sur l'énergie pour qu'une filière énergétique moderne fonctionne bien. Pour cette raison, la Régie s'est efforcée d'établir des liens plus étroits et de renforcer la collaboration avec les parties prenantes et ses partenaires en 2020-2021.

La Régie a entrepris un projet de recherche conjoint avec CanmetÉNERGIE, Ressources naturelles Canada et le Conseil national de recherches Canada sur les [approches ouvertes et communes pour évaluer les facteurs d'émission marginaux : étude de cas sur le réseau électrique de l'Alberta](#)<sup>xxx</sup> (en anglais seulement).

La Régie a également consulté le First Nations Technology Council, le département des études amérindiennes de l'Université de l'Alberta et son propre Comité consultatif autochtone pour discuter de la façon d'intégrer des perspectives autochtones et de l'information sur les Autochtones dans ses publications.

### Analyse comparative entre les sexes plus

En matière d'information sur l'énergie, la Régie poursuivra les initiatives visant à améliorer son contenu et à répondre aux besoins variés des Canadiens afin qu'il soit accessible à tous les auditoires, dont les communautés autochtones, ethnoculturelles et de langue officielle en situation minoritaire :

- Notre information est publiée dans les deux langues officielles.
- Nous utilisons une terminologie non sexiste, dont nous faisons la promotion.
- Nous présentons des images justes, représentatives, inclusives et équilibrées de la diversité, notamment de genres et d'origines ethniques, des Canadiens.
- Nous respectons toutes les lignes directrices du gouvernement du Canada en matière d'accessibilité et les normes d'accessibilité au Web, notamment pour ce qui est

### Priorité à la collaboration – Le Centre canadien d'information sur l'énergie

La Régie a collaboré avec plusieurs ministères fédéraux, dont Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Statistique Canada, pour mettre sur pied le [Centre canadien d'information sur l'énergie](#) (« CCIE »), dont le mandat est de créer un système d'information pancanadien sur l'énergie qui offre un accès facile à de l'information complète et crédible.

Il s'agit d'un guichet unique où les Canadiens peuvent accéder à un large éventail de statistiques et d'indicateurs concernant le secteur de l'énergie au pays. Lancé en octobre 2020, le site Web du CCIE offre une mine de renseignements sur des sujets comme la production, la consommation, les échanges commerciaux internationaux, le transport et les prix.

La Régie a poursuivi son travail de validation et de rapprochement des données avec Statistique Canada afin d'améliorer la qualité des données mensuelles sur le commerce des produits énergétiques. Le fruit de ce travail a été communiqué au CCIE et servira à la rédaction d'un document conjoint de la Régie et de Statistique Canada sur les exportations de pétrole brut, qui sera publié en 2021-2022.

de l’emploi des couleurs, de l’aération des textes, de l’utilisation de paragraphes plus courts et de listes à puces et d’un langage clair. Toutes les images et toutes les représentations graphiques sont accompagnées d’un texte ou d’une description qui explique ce qui est présenté.

- Nous améliorons la vitesse de chargement des pages et rendons les ensembles de données disponibles pour téléchargement, en plus de graphiques interactifs à large bande passante, afin que les gens dans les collectivités éloignées puissent continuer d’accéder à notre contenu et de l’utiliser.
- Nous diffusons du contenu qui s’adresse à divers groupes identitaires grâce à nos divers aperçus. Les thèmes changent constamment et ciblent le public en général, l’industrie, le milieu universitaire et les auditoires autochtones.

## Expérimentation

La Régie explore de nouvelles façons d’utiliser les données, l’analytique et la gestion de l’information pour faciliter davantage l’accessibilité et améliorer la pertinence de ses produits d’information sur l’énergie. En 2020-2021, la Régie a entrepris une refonte des plateformes de visualisation du rapport sur l’avenir énergétique. L’interface a été conçue avec l’apport des utilisateurs pour assurer une plus grande cohérence avec le rapport de 2020. Il est maintenant relié aux données sources pour faciliter la mise à jour et comprend une nouvelle visualisation des données sur le pétrole et le gaz.

## Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date d’atteinte de la cible	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2019–2020	Résultats réels 2020–2021
Les Canadiens consultent et utilisent l’information sur l’énergie pour acquérir des connaissances, réaliser des recherches et prendre des décisions.	Nombre de fois où l’information sur l’énergie est consultée.	Au moins 750 000	Mars 2021	1 216 873	1 273 727	1 169 612
	Pourcentage des utilisateurs du Web sondés qui estiment que l’information sur l’énergie est utile pour se renseigner, réaliser des recherches et prendre des décisions	Au moins 75 %	Mars 2021	90 %	92 %	s.o. <sup>2</sup>

<sup>2</sup> Résultats non disponibles : Le sondage n’a pas été réalisé en 2020-2021 en raison de problèmes techniques et des taux de réponse très faibles des années précédentes.

Les Canadiens ont accès à de l'information sur l'infrastructure réglementée qui se trouve dans leur milieu.	Information accrue sur l'infrastructure réglementée dans les collectivités	Au moins 5	Mars 2021	15	6	15
Les Canadiens disposent de possibilités pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d'information de la Régie de l'énergie du Canada.	Nombre d'occasions dont disposent les Canadiens pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d'information sur l'énergie.	Au moins 80	Mars 2021	105	56	113

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorizations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
4 459 939	4 459 939	6 457 741	5 934 378	1 474 439

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2020-2021
29,00	30,43	1,43

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans l'[InfoBase du GC<sup>xxxii</sup>](#).

### Mobilisation

**Description** – Mener des activités de mobilisation nationales et régionales auprès des peuples autochtones et des parties prenantes par un dialogue ouvert, des questions, un partage de points de vue et la collaboration. Ces activités portent sur l'ensemble des décisions et des actions qui ont trait au mandat conféré à la Régie par la loi.

## Résultats

En dépit des défis que la pandémie a entraînés en 2020-2021, la Régie a été en mesure de mobiliser les parties prenantes et les peuples autochtones de façon virtuelle en adaptant ses processus.

Au cours de l'exercice, la Régie a tenu 110 activités de mobilisation distinctes. Ces rencontres lui ont permis de relever des problèmes et de les résoudre grâce à la communication et à des efforts concertés à l'échelle de l'organisation, avec le concours de sociétés réglementées et d'organismes provinciaux. Malgré les contraintes imposées par la pandémie, 80 % des parties prenantes et groupes autochtones qui ont répondu au sondage de la Régie ont indiqué avoir participé de façon significative aux activités de mobilisation de la Régie.

Des activités de mobilisation ont été menées pour tous les programmes de la Régie pour éclairer les décisions, la réglementation, les produits et d'autres travaux. Les commentaires recueillis durant nos efforts de mobilisation indiquent que celle-ci fait une différence : notre travail avec les partenaires améliore les produits de la Régie (comme les publications d'information sur l'énergie), les processus (en particulier, le travail de surveillance de la conformité mené conjointement avec les peuples autochtones pendant la pandémie) et les programmes.

L'organisation a remarqué qu'elle doit continuer d'améliorer ses façons de coordonner et d'harmoniser ses efforts de mobilisation. En 2020-2021, la Régie s'est concentrée sur ses activités de collaboration avec les divers peuples autochtones et groupes de parties prenantes partout au Canada. Voici quelques exemples :

- Réalisation de 53 inspections conjointes avec des surveillants autochtones pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, le projet Keystone XL, le programme de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge et le projet de NGTL en 2021;

### **Promotion de la compétence culturelle à la Régie**

Au cours de l'exercice 2020-2021, la Régie s'est employée à faire progresser son engagement de renforcer ses compétences en matière de culture dans toute l'organisation.

Inspirée par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, l'initiative de formation sur les compétences culturelles autochtones de la Régie constitue un élément fondamental de sa priorité stratégique en matière de Réconciliation. Elle procure au personnel la formation, les outils et les connaissances nécessaires pour aider les Autochtones et les non-Autochtones à collaborer plus efficacement et à mieux accepter et comprendre les gens qui sont d'horizons différents.

L'initiative établira également les attentes à l'égard du rendement du personnel et des normes professionnelles en recourant à plusieurs méthodes de formation, d'apprentissage continu et d'élaboration de politiques.

- Concrétisation de notre engagement à l'égard d'un projet pilote d'un an avec le [programme de liaison avec les Autochtones<sup>xxxii</sup>](#) de la BC Oil and Gas Commission. La participation de la Régie au projet créera de nouvelles occasions de collaboration avec les communautés autochtones et les organismes provinciaux participants à mesure que seront établis des partenariats et des relations porteurs de sens;
- Appel de commentaires du Conseil des ressources indiennes sur l'information sur l'énergie contenue dans l'Aperçu du marché de la Régie;
- Élargissement de la composition du [comité consultatif du Groupe chargé des questions foncières<sup>xxxiii</sup>](#) afin de créer un forum d'une envergure plus nationale où les questions d'intérêt pour les représentants d'associations de propriétaires fonciers, de groupes de défense des intérêts des agriculteurs, de l'industrie et des administrations sont abordées;
- Collaboration avec l'Association canadienne de l'électricité pour faciliter la déclaration d'infractions au système de signalement d'événement de la Régie;
- Participation, avec un groupe de parties prenantes, à la publication du [Cadre de référence – intervention pipelines<sup>xxxiv</sup>](#), qui accroîtra la collaboration entre les premiers intervenants au Québec;
- Élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes en Ontario.

## Analyse comparative entre les sexes plus

La Régie réalise un sondage annuel auprès des personnes avec qui elle a collaboré. Le sondage vérifie si elles ont senti que leur participation était vraiment prise en compte. La Régie recueille des renseignements sur l'emplacement général des participants (sans identifier la personne) ainsi que sur la déclaration d'appartenance à un groupe autochtone. Cette information lui permet d'adapter sa mobilisation future pour mieux servir une population diversifiée.

## Expérimentation

Grâce à une technologie de collecte de données, la Régie peut mieux définir et communiquer l'information aux collectivités et s'assurer ainsi d'être bien informée lors de ses rencontres avec des communautés autochtones et des parties prenantes sur des questions qui leur sont propres. En 2020-2021, la Régie a introduit une nouvelle fonction de gestion des problèmes dans son outil de gestion des relations avec la clientèle. Le suivi des demandes du public permet de faire un meilleur suivi des préoccupations et des questions des groupes autochtones et des parties prenantes, ainsi que des réponses correspondantes de la Régie.

## Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2019–2020	Résultats réels 2020–2021
L'apport des peuples autochtones et des parties prenantes influe sur les décisions et le travail de la Régie.	Preuve que les éléments d'information fournis par les peuples autochtones et les parties prenantes sont pris en considération dans les décisions et le travail de la Régie.	Description	Mars 2021	s.o. <sup>3</sup>	s.o.	Cible atteinte – Voir le texte sur les résultats atteints.
Les peuples autochtones et les parties prenantes fournissent des commentaires indiquant que la mobilisation de la Régie de l'énergie du Canada est porteuse de sens.	Pourcentage des parties prenantes sondées ayant participé à une activité de mobilisation qui affirment que l'exercice était porteur de sens	Au moins 75 %	Mars 2021	89 %	84 %	80 %

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020–2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorizations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
7 898 891	7 898 891	12 711 040	9 611 208	1 712 317

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2020-2021

<sup>3</sup> L'indicateur est nouveau en 2020-2021. Aucun résultat n'est disponible pour les exercices antérieurs.

39,30	56,86	17,56
-------	-------	-------

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans l'[InfoBase du GC<sup>xxxv</sup>](#).

## Services internes

**Description** – On entend par Services internes les groupes d'activités connexes et de ressources que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations organisationnelles. Ils désignent les activités et les ressources de dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, quel que soit le modèle de prestation de services internes du ministère. Les dix catégories de services sont les suivantes :

- ▶ services de gestion des acquisitions,
- ▶ services des communications,
- ▶ services de gestion des finances,
- ▶ services de gestion des ressources humaines,
- ▶ services de gestion de l'information,
- ▶ services de technologies de l'information,
- ▶ services juridiques,
- ▶ services de gestion du matériel,
- ▶ services de gestion et de surveillance,
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

## Résultats

Au cours du dernier exercice, la Régie a démontré la capacité de ses services internes de s'adapter pour répondre aux besoins du plus grand atout de l'organisation, ses employés, dans les circonstances imprévues et extraordinaires qu'a imposées la pandémie

Le programme de technologies de l'information de la Régie a favorisé la collaboration au sein de l'organisation et le travail à la maison pendant la pandémie de COVID-19, grâce à diverses améliorations technologiques, notamment le déploiement de Microsoft Teams, l'augmentation de la bande passante Internet et l'accroissement de la capacité du service de bureau à distance. Les communications ont renforcé ce soutien en lançant une nouvelle plateforme Web interne pour améliorer l'accessibilité, la fonctionnalité et la conception à distance et permettre l'utilisation d'outils de collaboration disponibles dans Microsoft Teams. La réalisation réussie de projets opérationnels axés sur les TI a rendu possible l'exécution sans heurt des responsabilités essentielles de la Régie.

L'amélioration de ses pratiques de gestion du personnel par la formation est demeurée la pierre angulaire de l'approche de la Régie en matière de ressources humaines. Ainsi, l'organisation a élaboré et offert de la formation sur les processus de dotation, l'équité en matière d'emploi et les préjugés inconscients. Elle a également mis en place une nouvelle politique sur la prévention du harcèlement et de la violence pour assurer la conformité aux modifications législatives apportées au *Code canadien du travail*.

Pour assister son personnel, la Régie a amélioré les possibilités de mobilisation des employés, les communications internes et la formation, tout en continuant d'offrir des programmes de dotation, de rémunération, de formation, de récompenses et de reconnaissance.

### **Analyse comparative entre les sexes plus**

En réaction aux mesures de santé publique déployées en raison de la pandémie de COVID-19, l'ensemble de l'effectif de la Régie a travaillé à la maison pendant la majeure partie de l'exercice 2020-2021. La Régie a mis sur pied une équipe d'intervention en cas de pandémie pour coordonner la réponse à l'interne et le soutien aux employés, ainsi que pour établir un plan de retour au bureau approprié. La Régie a réalisé une ACS Plus détaillée sur les répercussions de la pandémie sur les employés. En outre, elle a entrepris un examen de l'avenir de son milieu de travail, en intégrant de façon explicite l'ACS Plus à cette initiative au moment d'étudier la possibilité d'accroître le travail à la maison ou à distance.

Comme résultats concrets de la prise en compte de l'ACS Plus dans cette consultation, des mesures particulières ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins variés des employés, notamment celles-ci :

- l'ajout du sous-titrage dans MS Teams, pour aider les personnes handicapées, comme celles ayant une déficience auditive;
- la formation des employés et de la direction sur la violence familiale;
- la mise en place prévue d'un modèle de travail à distance hybride expérimental, élaboré en réponse aux préoccupations soulevées par des employés de divers horizons. Par exemple, les employés autochtones ont exprimé leur désir de se rapprocher de leur communauté; les personnes ayant des responsabilités d'aidant naturel ont indiqué de façon massive leur volonté de travailler de la maison; et des personnes handicapées ont fait état des avantages de réduire au minimum les déplacements.

### **Expérimentation**

La Régie est déterminée à accroître la capacité de l'organisation d'utiliser les données comme atout stratégique. Au cours de l'exercice 2020-2021, nos programmes de gestion des données et de l'information et de technologie de l'information ont exploré la possibilité de recourir à la technologie de communication en champ proche, qui permet aux gens d'accéder directement

à l'information sur les activités de la Régie en tapotant sur leurs téléphones à l'aide des codes à barres QR. La technologie a été mise à l'essai avec succès lors d'activités d'information sur l'énergie organisées par la Régie.

La Régie s'est aussi associée à [Mitacs \(Bourse pour l'élaboration de politiques scientifiques canadiennes\)](#)<sup>xxxvi</sup> en vue d'explorer la possibilité d'offrir une plateforme numérique pouvant combler les lacunes dans le dialogue sur l'énergie au Canada et permettre l'échange d'information entre la Régie et les peuples autochtones, les parties prenantes, le milieu universitaire, les propriétaires de terrains et la population canadienne. Dans le cadre de ce projet, un livre gris a été produit, dans lequel on trouvait une recherche approfondie sur deux thèmes centraux : les principes fondamentaux de la science citoyenne, le travail d'autres administrations, les défis à relever et les leçons tirées et un résumé des activités d'autres ministères du gouvernement du Canada sur les connaissances autochtones, notamment la façon dont ces connaissances sont partagées et produites en collaboration, et l'intégration de principes énoncés dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (p. ex., consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause). La recherche et l'information sur le projet constituent des éléments de base potentiels qui pourraient aider à l'élaboration future d'une plateforme numérique pour la science citoyenne.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
29 445 190	29 445 190	37 875 705	40 270 827	10 825 637

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2020-2021
162,5	162,44	(0,06)

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>xxxvii</sup>.

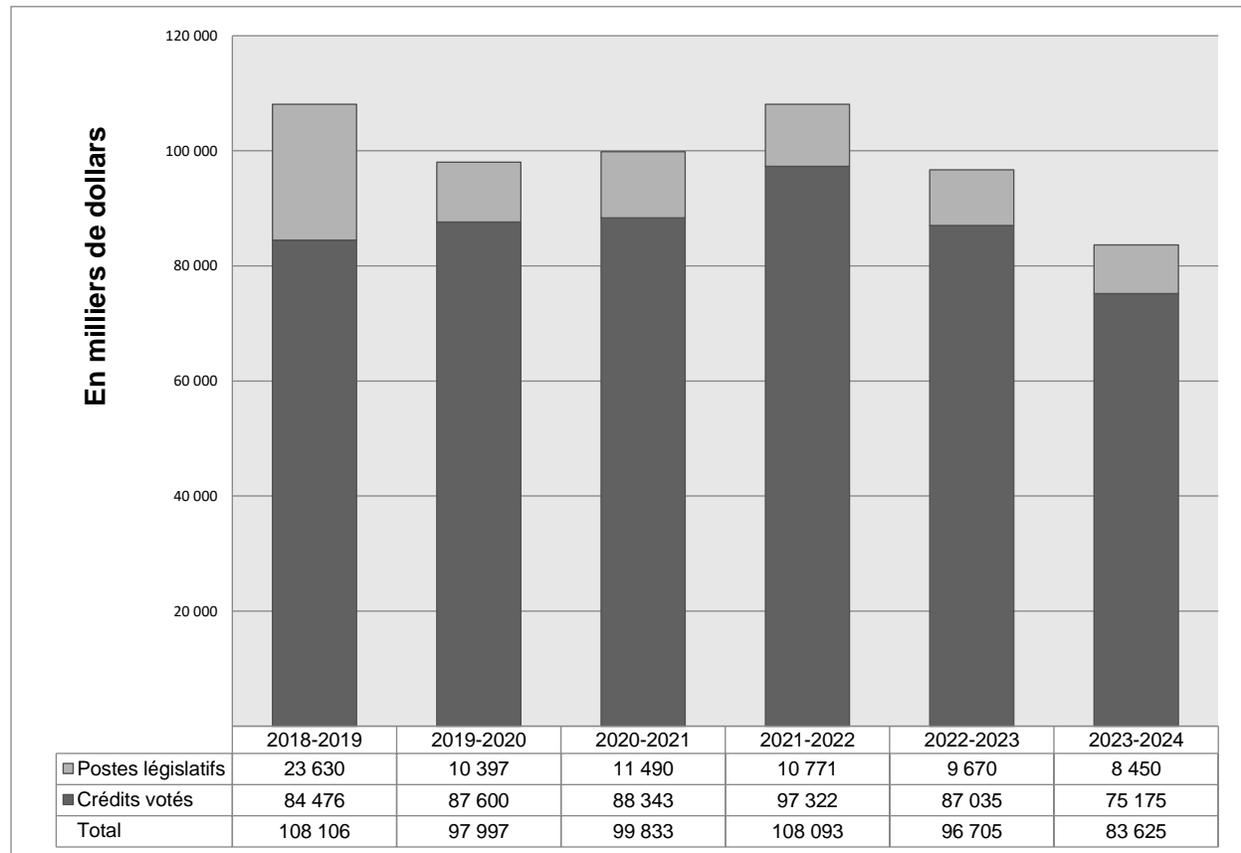


## Analyse des tendances au chapitre des dépenses et des ressources humaines

### Dépenses réelles

#### Graphique des tendances relatives aux dépenses ministérielles

Le graphique qui suit présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



La Régie est financée au moyen de crédits parlementaires. Le gouvernement du Canada recouvre environ 99 % de ces crédits auprès de l'industrie réglementée par la Régie. Toutes les sommes recouvrées sont versées au compte du receveur général du Canada et créditées au Trésor.

Les sociétés pipelinières et de transport d'électricité autorisées sous le régime de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* sont assujetties au recouvrement des coûts. Les nouvelles installations ne sont pas assujetties au recouvrement des coûts tant qu'elles ne sont pas mises en service. Toutefois, si la société n'a pas d'autres installations déjà réglementées par la Régie, une redevance unique est imposée une fois la construction autorisée.

Les coûts à recouvrer sont calculés chaque année civile.

## Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020–2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Processus décisionnel	19 870 310	19 870 310	19 419 562	18 914 053	22 100 126	23 372 250	21 550 144	20 864 381
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	17 875 000	17 875 000	25 473 425	24 081 579	29 060 400	22 648 545	24 588 408	23 152 134
Information sur l'énergie	4 459 939	4 459 939	8 112 706	5 335 109	6 457 741	9 554 137	9 235 424	5 934 378
Mobilisation	7 898 891	7 898 891	10 789 048	9 958 236	12 711 040	5 811 773	7 611 046	9 611 208
<b>Total partiel</b>	<b>50 104 140</b>	<b>50 104 140</b>	<b>63 794 741</b>	<b>58 288 977</b>	<b>70 329 307</b>	<b>61 386 705</b>	<b>62 985 022</b>	<b>59 562 101</b>
Services internes	29 445 190	29 445 190	44 298 450	38 415 591	37 875 705	32 009 262	35 011 968	39 028 902
Services internes – Remise d'une redevance						14 710 000		1 241 925
<b>Total</b>	<b>79 549 330</b>	<b>79 549 330</b>	<b>108 093 191</b>	<b>96 704 568</b>	<b>108 205 012</b>	<b>108 105 967</b>	<b>97 996 990</b>	<b>99 832 928</b>

### Écart entre les dépenses réelles de 2018-2019 et celles de 2019-2020

Les dépenses réelles en 2019-2020 sont inférieures de 10,11 millions de dollars à celles de 2018-2019, principalement en raison de ce qui suit :

- une augmentation de 2,35 millions de dollars liée aux coûts de transition de la Régie dans le budget de 2019;
- une augmentation de 9,19 millions de dollars liée essentiellement à la transition aux nouveaux processus d'étude d'impact et de réglementation dans le budget de 2018;
- une réduction de 14,71 millions de dollars attribuable à la remise de la redevance payée par Northern Gateway Pipelines Limited Partnership;
- une diminution de 4,51 millions de dollars liée au réexamen du projet de Trans Mountain;

- une réduction nette de 2,03 millions de dollars liée à des rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale.

### **Écart entre les dépenses réelles de 2019-2020 et celles de 2020-2021**

Les dépenses réelles en 2020-2021 sont supérieures de 1,84 million de dollars à celles de 2019-2020, principalement en raison de ce qui suit :

- une diminution de 2,33 millions de dollars du poste des transports par suite des restrictions associées à la COVID-19;
- une augmentation de 1,24 million de dollars attribuable à la remise de la redevance payée par Vector Pipeline Limited Partnership;
- une augmentation de 1,0 million de dollars principalement liée au programme de mise en œuvre du système SAP;
- une augmentation nette de 1,93 million de dollars liée aux mises à jour du matériel informatique et technologique.

### **Écart entre les dépenses prévues et réelles de 2020-2021**

Les dépenses réelles en 2020-2021 sont supérieures de 20,28 millions de dollars aux dépenses prévues de 2020-2021, principalement en raison de ce qui suit :

- une augmentation de 3,75 millions de dollars liée au report d'un budget de fonctionnement;
- une augmentation nette de 16,53 millions de dollars liée principalement au financement prévu pour stabiliser les activités de la Régie canadienne de l'énergie et améliorer sa capacité d'interpréter les données et de les mettre à la disposition des Canadiens par voie numérique.

### **Écart entre le total des autorisations pouvant être utilisées en 2020-2021 et les dépenses réelles du même exercice**

Les dépenses réelles de 2020-2021 sont inférieures de 8,37 millions de dollars au total des autorisations pouvant être utilisées pour le même exercice, principalement en raison de ce qui suit :

- une diminution de 2,4 millions de dollars des frais de déplacement par suite des restrictions associées à la pandémie de COVID-19;
- une diminution de 3,9 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'étude d'impact et de réglementation dans le budget de 2018;
- une diminution de 0,7 million de dollars liée principalement au financement prévu dans budget de 2020 pour améliorer la capacité de la Régie d'interpréter les données et de les mettre à la disposition des Canadiens par voie numérique;

- une diminution nette de 1,37 million de dollars relative à des affectations liées à la rémunération découlant de rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale.

### **Écart entre le total des autorisations pouvant être utilisées en 2020-2021 et les dépenses prévues du même exercice**

Le total des autorisations pouvant être utilisées en 2020-2021 est supérieur de 28,66 millions de dollars au budget principal des dépenses pour 2020-2021, principalement en raison de ce qui suit :

- une augmentation de 3,75 millions de dollars liée au report du budget de fonctionnement de 2019-2020 à 2020-2021;
- une augmentation de 0,38 million de dollars relative à des affectations liées à la rémunération découlant de rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale
- une augmentation de 25,07 millions de dollars liée principalement au financement prévu pour stabiliser les activités de la Régie et améliorer sa capacité d'interpréter les données et de les mettre à la disposition des Canadiens par voie numérique;
- une augmentation de 1,24 million de dollars attribuable à une remise totale de la redevance payée par Vector Pipeline Partnership;
- une diminution de 1,78 million de dollars liée au régime d'avantages sociaux des employés pour 2020-2021.

### **Écart entre les dépenses prévues de 2021-2022 et de 2020-2021**

Les dépenses prévues de 2021-2021 sont supérieures de 28,54 millions de dollars à celles de 2020-2021, principalement en raison de ce qui suit :

- une augmentation de 29,54 millions de dollars liée principalement au financement prévu dans pour stabiliser les activités de la Régie et améliorer sa capacité d'interpréter les données et de les mettre à la disposition des Canadiens par voie numérique;
- une diminution de 2,23 millions de dollars liée au régime d'avantages sociaux des employés;
- une augmentation de 1,24 million de dollars relative à des affectations liées à la rémunération découlant de rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale

### **Écart entre les dépenses prévues de 2022-2023 et de 2021-2022**

Les dépenses prévues de 2022-2023 sont inférieures de 11,39 millions de dollars à celles de 2021-2022, principalement en raison de ce qui suit :

- une diminution de 1,76 million de dollars liée au comité consultatif et de surveillance autochtone dans le budget de 2017;
- une diminution de 1,0 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'étude d'impact et de réglementation dans le budget de 2018;
- une diminution de 7,53 millions de dollars liée principalement au financement pour mettre des données à la disposition des Canadiens par voie numérique;
- une réduction nette de 1,1 millions de dollars liée à des rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale.

### Sommaire des dépenses brutes réelles – Budget de 2020-2021 (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes réelles 2020–2021	Revenus nets réels affectés aux dépenses 2020-2021	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Processus décisionnel	20 864 381	-	20 864 381
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	23 152 134	-	23 152 134
Information sur l'énergie	5 934 378	-	5 934 378
Mobilisation	9 611 208	-	9 611 208
<b>Total partiel</b>	<b>59 562 101</b>	<b>-</b>	<b>59 562 101</b>
Services internes	40 270 827	-	40 270 827
<b>Total</b>	<b>99 832 928</b>	<b>-</b>	<b>99 832 928</b>

## Ressources humaines réelles

### Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2018-2019	Équivalents temps plein réels en 2019-2020	Équivalents temps plein prévus en 2020-2021	Équivalents temps plein réels en 2020-2021	Équivalents temps plein prévus en 2021-2022	Équivalents temps plein prévus en 2022-2023
Processus décisionnel	103,9	119,2	108,20	129,43	107	103,5
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	120,2	131,0	114,00	142,46	144,5	133,5
Information sur l'énergie	47,8	43,8	29,00	30,43	54,4	32,4
Mobilisation	34,0	37,8	39,30	56,86	47,6	43,6
<b>Total partiel</b>	<b>305,9</b>	<b>331,8</b>	<b>290,50</b>	<b>359,18</b>	<b>353,5</b>	<b>313</b>
Services internes	170,6	162,2	162,50	162,44	191,5	173,5
<b>Total</b>	<b>476,5</b>	<b>494,0</b>	<b>453,00</b>	<b>521,62</b>	<b>545</b>	<b>486,5</b>

#### Écart entre les équivalents temps plein réels de 2018-2019 et de 2019-2020

L'ajout de 17,5 équivalents temps plein en 2019-2020 par rapport aux équivalents temps plein réels en 2018-2019 est lié aux fonds dans le budget de 2018 pour assurer la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation découlant de la création de la Régie de l'énergie du Canada.

#### Écart entre les équivalents temps plein réels de 2020-2021 et les équivalents temps plein prévus de 2020-2021

L'ajout de 68,78 équivalents temps plein réels en 2020-2021 par rapport aux équivalents temps plein prévus du même exercice est principalement lié aux fonds pour stabiliser les activités de la Régie de l'énergie du Moyenne et son initiative d'innovation en matière de données et d'information.

#### Écart entre les équivalents temps plein prévus de 2021-2022 et de 2022-2023

La réduction de 58,5 équivalents temps plein en 2021-2022 par rapport aux équivalents temps plein prévus de 2022-2023 est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- une diminution de 10 équivalents temps plein liée au comité consultatif et de surveillance autochtone dans le budget de 2017;
- une diminution de 6 équivalents temps plein liée à la transition aux nouveaux processus d'étude d'impact et de réglementation dans le budget de 2018;
- une diminution de 30 équivalents temps plein liée à l'initiative d'innovation en matière de données et d'information dans le budget de 2020;
- une diminution de 12,5 équivalents temps plein liée aux changements dans les niveaux de financement.

## Dépenses par crédit

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et les dépenses législatives de la Régie, prière de consulter les [Comptes publics du Canada 2020-2021<sup>xxxviii</sup>](#).

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

L'information sur l'alignement des dépenses de la Régie avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figure dans l'[InfoBase du GC<sup>xxxix</sup>](#).

## États financiers et faits saillants des états financiers

### États financiers

Les états financiers (non audités) de la Régie pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont disponibles sur le [site Web de la Régie<sup>xl</sup>](#).

### Faits saillants des états financiers

### État des résultats condensé (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2020-2021	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2019-2020	Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats attendus 2020-2021)	Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats réels 2019-2020)
Total des dépenses	96 794 722	115 678 025	117 383 336	18 883 303	(1 705 311)
Total des revenus	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement	96 794 722	115 678 025	117 383 336	18 883 303	(1 705 311)

du gouvernement et les transferts					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

Les frais de fonctionnement nets réels avant le financement public et les paiements de transfert en 2020-2021 se sont élevés à 18,88 millions de dollars de plus que les résultats prévus pour le même exercice. L'augmentation nette est principalement attribuable aux fonds relatifs aux activités pour stabiliser la Régie et à l'initiative d'innovation en matière de données et d'information.

Les frais de fonctionnement nets réels avant le financement public et les paiements de transfert en 2020-2021 ont totalisé 1,5 million de dollars de moins que les résultats réels pour l'exercice précédent. La diminution nette s'explique principalement par ce qui suit :

- une diminution de 2,4 millions de dollars des frais de déplacement liés principalement aux restrictions associées à la COVID-19;
- une augmentation nette de 0,9 million de dollars pour les services professionnels liés principalement au projet de mise en œuvre du système SAP et aux mises à jour du matériel informatique et technologique.

### État condensé de la situation financière (auditée) au 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	2020-2021	2019-2020	Écart (2020-2021 moins 2019-2020)
Total des passifs nets	30 801 754	27 221 392	3 580 362
Total des actifs financiers nets	17 666 410	15 718 933	1 947 477
Dette nette du ministère	13 135 344	11 502 459	1 632 885
Total des actifs non financiers	14 020 372	15 294 728	(1 274 356)
Situation financière nette du ministère	885 028	3 791 269	(2 907 241)

## Renseignements supplémentaires

### Profil organisationnel

**Ministre responsable :** L’honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député

**Administratrice générale :** Gitane De Silva

**Portefeuille ministériel :** Ressources naturelles

**Instrument habilitant :** [Loi sur la Régie canadienne de l’énergie](#)<sup>xli</sup>

**Année d’incorporation ou de création :** 2019

### Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de la Régie](#)<sup>xlii</sup>.

Pour de plus amples renseignements sur les engagements relatifs au mandat organisationnel du ministère, prière de consulter la [lettre de mandat du ministre](#).<sup>xliii</sup>

### Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes de la Régie pour 2020-2021 sont illustrés ci-après.

	Responsabilité Essentielle 1 : Processus décisionnel	Responsabilité Essentielle 2 : Surveillance de la sécurité et de l’environnement	Responsabilité Essentielle 3 : Information sur l’énergie	Responsabilité Essentielle 4 : Mobilisation	
Cadre ministériel des résultats	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont justes. Indicateur : Pourcentage des décisions arbitrales infirmées lors d’un appel judiciaire fondé sur l’équité procédurale.	Résultat ministériel : Les blessures aux personnes et les dommages à l’environnement tout au long du cycle de vie des activités liées à l’énergie sont prévenus. Indicateur : Nombre de blessures graves et de décès touchant des infrastructures réglementées.	Résultat ministériel : Les Canadiens consultent et utilisent l’information sur l’énergie pour acquérir des connaissances, réaliser des recherches ou prendre des décisions. Indicateur : Nombre de fois où l’information sur l’énergie est consultée. Indicateur : Pourcentage des utilisateurs du Web sondés qui estiment que l’information sur l’énergie est utile pour acquérir des connaissances, réaliser des recherches et prendre des décisions.	Résultat ministériel : L’apport des peuples autochtones et des parties prenantes influent sur nos décisions et notre travail. Indicateur : Les éléments d’information fournis par les peuples autochtones et les parties prenantes influent sur nos décisions et notre travail.	Services internes
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont rapides. Indicateur : Pourcentage des décisions arbitrales et des recommandations respectant les délais prescrits par la loi et les normes de service.	Indicateur : Nombre d’incidents touchant des infrastructures réglementées qui causent des préjudices à l’environnement.	Résultat ministériel : Les Canadiens ont accès à de l’information sur des infrastructures réglementées propres à des collectivités. Indicateur : Information accrue à l’égard des infrastructures réglementées dans les collectivités.	Résultat ministériel : Les peuples autochtones et les parties prenantes fournissent des commentaires indiquant que la mobilisation de la Régie de l’énergie du Canada est porteuse de sens. Indicateur : Pourcentage des participants aux activités de mobilisation qui affirment que celle-ci était porteuse de sens.	
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont transparents. Indicateur : Pourcentage des participants sondés qui affirment que les processus décisionnels sont transparents.	Indicateur : Pourcentage des activités non autorisées touchant des infrastructures réglementées impliquant des récidivistes.	Résultat ministériel : Les Canadiens disposent de possibilités pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d’information de la Régie de l’énergie du Canada. Indicateur : Nombre d’occasions dont disposent les Canadiens pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d’information sur l’énergie.		
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont accessibles. Indicateur : Pourcentage des prestataires du programme d’aide financière sondés qui affirment que les fonds reçus leur ont permis de participer au processus décisionnel.				
Répertoire des programmes	Programme : Demandes relatives aux infrastructures, aux droits et aux exportations Programme : Aide financière aux participants	Programme : Rendement des sociétés Programme : Système de gestion et rendement du secteur Programme : Gestion des situations d’urgence Programme : Cadre de réglementation	Programme : Information sur les filières énergétiques Programme : Information sur les pipelines	Programme : Mobilisation des parties prenantes Programme : Mobilisation des Autochtones	

## Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes de la Régie dans [l'InfoBase du GC](#)<sup>xliv</sup>.

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements complémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de la Régie :

- ▶ [Déclarations sur les achats écologiques](#)<sup>xlv</sup>
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)<sup>xlvi</sup>
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)<sup>xlvii</sup>

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>xlviii</sup>. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes fédéraux de dépenses connexes, ainsi que des évaluations et une ACS Plus des dépenses fiscales.

## Coordonnées de l'organisation



Bureau principal  
Calgary

517, Dixième Avenue S.-O.,  
bureau 210, Calgary (Alberta)  
T2R 0A8



Bureau : 403-292-4800  
Téléphone (sans frais) : 1-800-  
899-1265

Bureau de Montréal

505, boulevard De Maisonneuve  
Ouest, bureau 230  
Montréal (Québec)  
H3A 3C2

Bureau : 514-283-3114  
Courriel :  
[infomontreal@cer-rec.gc.ca](mailto:infomontreal@cer-rec.gc.ca)

Bureau de Vancouver

800, rue Burrard  
Salle 219  
Vancouver (Colombie-  
Britannique) V6Z 0B9

Bureau : 604-666-3975  
Courriel :  
[infovancouver@cer-rec.gc.ca](mailto:infovancouver@cer-rec.gc.ca)

Bureau régional du Nord

5101, 50<sup>e</sup> Avenue  
Bureau 115, C.P. 2213,  
Yellowknife (Territoires du Nord-  
Ouest) X1A 2P7

Bureau : 867-766-8408  
Courriel :  
[infonorth@cer-rec.gc.ca](mailto:infonorth@cer-rec.gc.ca)



[www.cer-rec.gc.ca](http://www.cer-rec.gc.ca)



[info@cer-rec.gc.ca](mailto:info@cer-rec.gc.ca)



[@CER\\_REC](https://twitter.com/CER_REC)



<https://www.linkedin.com/company/cer-rec>



<https://www.youtube.com/c/CanadaEnergyRegulator>



<https://www.facebook.com/CER.REC/>



## Annexe – Définitions

**analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)** (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

**cadre ministériel des résultats** (departmental results framework)

Cadre qui amarre les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et ses indicateurs de résultat ministériel.

**cible** (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

**crédit** (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

**dépenses budgétaires** (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État.

**dépenses législatives** (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

**dépenses non budgétaires** (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

**dépenses prévues** (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier

doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein** (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, l'équivalent temps plein correspond à la division du nombre d'heures de travail réel de la personne par le nombre normal d'heures indiqué dans sa convention collective.

**expérimentation** (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décisions sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

**indicateur de rendement** (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer les résultats obtenus par une organisation, un programme, une politique ou une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel** (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés à l'égard d'un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan ministériel** (departmental plan)

Rapport qui fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

**priorité** (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour permettre l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

**rapport sur les résultats ministériels** (departmental results report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**responsabilité essentielle** (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent rempli par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat ministériel** (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

**plan** (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre la manière dont une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**priorités pangouvernementales** (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019, en l'occurrence : la lutte contre les changements climatiques, le renforcement de la classe moyenne, la marche sur la voie de la Réconciliation, le maintien de la sécurité et de la santé des Canadiens et le positionnement du Canada dans un monde incertain.

**production de rapports sur le rendement** (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme** (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**rendement** (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes** (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**résultat** (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

## Notes de fin de document

- <sup>i</sup> *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.1/index.html>
- <sup>ii</sup> Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/agrandissement-reseau-trans-mountain/index.html>
- <sup>iii</sup> Projet de remplacement de la canalisation 3, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/remplacement-canalisation-3/index.html>
- <sup>iv</sup> « Étape importante franchie par la Régie et le CCSA-TMX », <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/salle-presse/communiques-presse/2020/etape-importante-franchie-regie-ccsa-tmx-dans-surveillance-conjointe-trans-mountain.html>
- <sup>v</sup> *Avenir énergétique du Canada en 2020*, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/avenir-energetique-canada/2020/index.html>
- <sup>vi</sup> DNUDPA, <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html>
- <sup>vii</sup> Consultation de la Couronne de la Régie, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/consultation-mobilisation/consultation-couronne/index.html>
- <sup>viii</sup> ITC Lake Erie Connector, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/lake-erie-connector/index.html>
- <sup>ix</sup> Projet de livraison parcours ouest en 2023 de NGTL, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/2023-nova-gas-livraison-parcours-ouest/index.html>
- <sup>x</sup> Modification du tracé de rechange ouest, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/agrandissement-reseau-trans-mountain/dernieres-mises-jour-projet-dagrandissement-reseau-trans-mountain.html>
- <sup>xi</sup> Programme d'aide financière aux participants, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/participer-audience/aide-financiere-participants/index.html>
- <sup>xii</sup> *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-7/>
- <sup>xiii</sup> BOROPG, <https://www.oro.gov.nt.ca/fr/legislation>
- <sup>xiv</sup> Projet de sécurité énergétique des Inuvialuit <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/inuvialuit-petroleum-corporation-projet-de-securite-energetique-des-inuvialuit/index.html>
- <sup>xv</sup> Projet d'installation de gestion des déchets à Norman Wells <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/installation-gestion-dechets-norman-wells/>
- <sup>xvi</sup> Lettre de ministre des Ressources naturelles (<https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-des-ressources-naturelles>)
- <sup>xvii</sup> Code for Canada (<https://codefor.ca/fr/a-proposer/>)
- <sup>xviii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xix</sup> Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/agrandissement-reseau-trans-mountain/index.html>
- <sup>xx</sup> Projet de remplacement de la canalisation 3, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/remplacement-canalisation-3/index.html>
- <sup>xxi</sup> Projet Keystone XL, <https://www.rec-cer.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/keystone-xl/index.html>
- <sup>xxii</sup> Projet d'agrandissement de NGTL, <https://www.rec-cer.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/archive/agrandissement-reseau-principal-edson/index.html>
- <sup>xxiii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xxiv</sup> Composition des factures d'électricité des résidences au Canada, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/produits-base-energetiques/electricite/rapport/factures-electricite-residences-canada/index.html>
- <sup>xxv</sup> *Avenir énergétique du Canada en 2020*, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/avenir-energetique-canada/2020/index.html>
- <sup>xxvi</sup> L'électricité renouvelable au Canada, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/produits-base-energetiques/electricite/rapport/electricite-renouvelable-canada/index.html>

- <sup>xxvii</sup> *Profils énergétiques des provinces et territoires*, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/index.html>
- <sup>xxviii</sup> Profils pipeliniers, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/installations-reglementees-par-la-regie/profils-pipeliniers/index.html>
- <sup>xxix</sup> Tableau de bord des lignes internationales de transport d'électricité, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/installations-reglementees-par-la-regie/tableau-board-lignes-internationales-transport-electricite/index.html>
- <sup>xxx</sup> Approches ouvertes et communes pour évaluer les facteurs d'émissions marginaux : étude de cas sur le réseau électrique de l'Alberta, [https://emi-ime.ca/wp-content/uploads/2021/03/EMI-2020-Delisle\\_report\\_Open-and-Common-Approaches-for-Evaluating-Marginal-Emission-Factors-2.pdf](https://emi-ime.ca/wp-content/uploads/2021/03/EMI-2020-Delisle_report_Open-and-Common-Approaches-for-Evaluating-Marginal-Emission-Factors-2.pdf)
- <sup>xxxi</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xxxii</sup> Programme de liaison avec les Autochtones de la BCOGC, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/salle-presse/quoi-neuf/2021/regie-associe-programme-liaison-avec-autochtones-colombie-britannique.html>
- <sup>xxxiii</sup> Comité consultatif sur les questions foncières, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/consultation-mobilisation/mobilisation-parties-prenantes/groupe-charge-questions-foncieres/groupe-charge-questions-foncieres-liste-membres-comite-consultatif.html>
- <sup>xxxiv</sup> Cadre de référence – Intervention pipelines, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/securite-environnement/gestion-situations-durgence/cadre-referenc-intervention-pipelines/index.html>
- <sup>xxxv</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xxxvi</sup> Mitacs, <https://www.mitacs.ca/fr/programmes/bourse-politiques>
- <sup>xxxvii</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xxxviii</sup> Comptes publics du Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- <sup>xxxix</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xl</sup> Rapports financiers trimestriels, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/publications-rapports-rapports-financiers-trimestriels/index.html>
- <sup>xli</sup> LRCE, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.1/index.html>
- <sup>xlii</sup> Qui nous sommes et ce que nous faisons <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/nous-sommes-nous-faisons/index.html>
- <sup>xliii</sup> Lettre de du ministre des Ressources naturelles (<https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-des-ressources-naturelles>)
- <sup>xliv</sup> InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- <sup>xlv</sup> Déclarations sur les achats écologiques, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/publications-rapports-rapport-resultats-ministeriels/index.html>
- <sup>xlvi</sup> Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/publications-rapports-rapport-resultats-ministeriels/index.html>
- <sup>xlvii</sup> Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/publications-rapports-rapport-resultats-ministeriels/index.html>
- <sup>xlviii</sup> Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>